



SOLIDARITÉ

## Mission Locale Presqu'île Guérandaise

📍 2 Rue Louis Eon  
44350 GUERANDE

📞 [0240429676](tel:0240429676)

@ [Courriel](#)

🗨️ **Contacteur** : Yann GERAUD

🌐 [Site Internet](#)

f [Facebook](#)

Association loi 1901 d'aide à l'insertion sociale et professionnelle des jeunes de 16 à 25 ans déscolarisés du territoire de CAP Atlantique, la Mission Locale est ouverte :

Lundi 13h30 à 17h30, Mardi, Mercredi, Jeudi 8h30 à 12h30 - 13h30 à 17h30 et Vendredi 8h30 à 12h30 et 13h30 à 17h00

### La Mission Locale en quelques mots,

#### Pour les jeunes de 16/25 ans sortis du système scolaire :

Repérer, accueillir, informer, orienter et accompagner les jeunes en élaborant avec chacun un parcours personnalisé vers l'emploi.

- › Mobiliser l'offre d'insertion disponible sur un territoire avec les partenaires locaux.
- › Soutenir les jeunes dans leur recherche d'emploi ainsi que dans leurs démarches d'orientation professionnelle, d'accès à la formation, à la mobilité, au logement, à la santé, aux loisirs, à la citoyenneté, et aux droits.
- › Préparer les jeunes candidats à une offre d'emploi, aide au maintien dans l'emploi (soutien matériel, médiation jeune-employeur) et accompagnement post emploi.

Au cours des entretiens, un conseiller aide le jeune à s'orienter et examine avec lui les moyens à mobiliser pour lever les freins à l'emploi.

Informer et accompagner les jeunes dans leurs démarches de recherche.

#### Pour les entreprises/employeurs du territoire de CAP Atlantique :

- › Conseiller, informer sur les types de contrat existants, les mesures d'Etat en cours.
- › Repérer, présélectionner les candidats susceptibles de répondre aux besoins de l'entreprise.
- › Accompagner dans le recrutement selon la demande de l'employeur.

Suivi post-contrat en lien avec l'employeur afin de répondre aux difficultés d'ordre sociales que pourrait rencontrer le jeune recruté.



Ville de

**Guérande**

**HOTEL DE VILLE**

7 place du marché au  
Bois  
44350 Guérande  
Tél : 02 40 15 60 40

**HORAIRES :**

Lun - Ven : 8h30 > 12h  
13h30 > 17h30  
Mar : 14h30 > 17h30  
Sam : 9h > 12h